

LE PETIT VERMENTONNAIS

SEPTEMBRE 2023

#13

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE



08

À la
rencontre
d'un élu



SOMMAIRE

- | | | |
|---|--|---|
| 02 Édito | 09 Conseils de lecture | 13 2023, année de répit pour nos forêts communales |
| 03 Association La Récré Vermentonnaise | 10 Les projets, travaux et Patrimoine | 14 Les Vermentonnais ont du talent ! |
| 05 À la rencontre d'un agent | 11 Bio-déchets | 16 Agenda de septembre |
| 06 L'eau de nos robinets | 12 Les acteurs économiques | |





.....

**Vermenton
est sportive,
dynamique et
garde la forme.**

.....

Bonjour à tous,

Dans nos petits villages, l'importance de mettre à disposition des équipements sportifs variés ne peut être sous-estimée. Nos installations même modestes, jouent un rôle essentiel dans le développement et l'harmonie de notre collectivité. Elles ne se limitent pas à offrir des activités physiques, elles favorisent aussi le lien social, le bien-être et la santé.

Avec une tyrolienne, des terrains de volley, de basket, de boules, de foot, un espace de gym extérieur, un skate parc, des jeux pour enfants, des chemins de randonnée, des propositions bien-être, du judo, du yoga, de la gym, etc, Vermenton est sportive, dynamique et garde la forme.

En cette rentrée de septembre les activités sportives proposées par nos associations sont toujours aussi nombreuses, variées et adaptées à tous les publics de tous les âges.

Ces différents rendez-vous associatifs constituent autant de points de rencontre où se tissent des liens forts entre participants et où se transmettent naturellement entre génération les valeurs de respect, de solidarité, d'esprit d'équipe et de fair-play.

Profitions de ces nombreux équipements et propositions pour conserver les bienfaits de l'été qui se termine et garder la forme pour les mois à venir.

Sportivement,
Jean-Dominique FRANCK
Maire

**Bulletin municipal
de Vermenton**

Parution trimestrielle

Septembre 2023 - #13

Directeur de la publication :
Jean-Dominique Franck

Photos : Ville de Vermenton,
freepik

Impression : Services
administratifs de la mairie

Mairie de Vermenton :
6 rue de l'hôtel de ville
89270 Vermenton

03 86 81 44 67

contact@vermenton.fr





La Récré Vermentonnaise

Le Petit Vermentonnais : Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Elodie Saunier : Je suis Elodie Saunier, maman d'un petit garçon de 8 ans scolarisé à l'école élémentaire de Vermenton. J'habite à Ste Pallaye depuis 2017 et je suis conseillère municipale de mon village. Je suis membre du bureau de la Récré Vermentonnaise depuis sa création et présidente depuis peu.



LPV : Expliquez-nous ce qu'est la Récré Vermentonnaise, ses objectifs...

ES : C'est une association de loi 1901, créée en janvier 2022 par un groupe de parents d'élèves (surtout des mamans). L'idée a émergé à la sortie de la difficile période COVID de chercher à recréer du lien, à partager du temps en dehors de l'école. Il y avait aussi la volonté de venir financièrement en soutien des coopératives des écoles maternelle et élémentaire pour aider à la bonne réalisation de leurs projets. D'ailleurs, nous procédons toujours en étroite collaboration avec les équipes enseignantes.

LPV : Et concrètement, comment agissez-vous ?

ES : Lors des manifestations lucratives que nous organisons, de manière générale, une partie de nos bénéfices sont redis-

tribués au prorata du nombre d'élèves aux 2 écoles. Nous mettons aussi en place des actions ciblées pour financer des projets spécifiques. Nous sommes vigilantes à ce que nos événements soient accessibles à tous. La majorité sont gratuits (libre d'accès), seules la restauration et les consommations sont payantes. Ainsi nous restons dans notre rôle de créer du lien, de proposer des moments de découverte, de loisirs, conviviaux et culturels.

LPV : Est-ce que vos activités ne s'adressent qu'aux familles des écoles ?

ES : Non, nos activités sont ouvertes à tous. Par exemple, nous avons organisé une randonnée, un après-midi jeux de société, une soirée Blind-Test dans lesquelles se sont retrouvées toutes les générations.

LPV : Quels sont vos projets à venir ?

ES : Nous reconduirons plusieurs manifestations déjà réalisées avec succès (après-midi jeux, soirée Blind-Test) et nous réfléchissons à de nouvelles actions ciblées au financement de projets spécifiques des écoles.

LPV : Comment faire pour adhérer à la Récré Vermentonnaise ?

ES : C'est très simple ! Il suffit de flasher le QR code ci-dessus. Le montant de l'adhésion est à partir de 2€ par famille. Même si nos activités sont accessibles aux non adhérents, les cotisations restent un soutien supplémentaire à l'association et aux écoles. Et bien entendu, les adhérents peuvent prendre part aux décisions et aux votes lors de l'assemblée générale.

LPV : Quels souhaits pour cette nouvelle année scolaire ?

ES : Notre premier souhait est de conserver les précieux partenariats avec la municipalité, les associations et les commerçants locaux. Sans eux, plusieurs de nos projets ne pourraient pas voir le jour ! Ensuite, nous sommes une équipe motivée et pleine d'énergie et nous sommes déjà aidées par un petit noyau de bénévoles fidèles. N'hésitez pas à le rejoindre : toutes les idées et les bonnes volontés seront accueillies chaleureusement. Enfin, toute l'équipe de la Récré Vermentonnaise souhaite remercier tous ceux qui participent et qui aident à l'essor de cette nouvelle association. ■



Contact Récré Vermentonnaise :

Téléphone : 06 13 24 43 91

Mail : recre.vermentonnaise@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/profile.php?id=100083317930143

Budget participatif

C'est un outil pour impliquer les habitants dans la gestion des projets et dans leur réalisation. Vous avez jusqu'au 31 octobre pour déposer un dossier (voir calendrier ci-dessous).

Pour qu'un projet soit étudié, la fiche « Proposition de projet dans le cadre du budget participatif de Vermenton » accessible sur le site internet ou à la mairie devra être complétée et le projet chiffré. Si vous avez besoin d'aide technique ou financière, envoyez un mail à contact@vermenton.fr et une assistance à l'élaboration du dossier vous sera apportée.

Calendrier

- **Dépôt des projets** par courrier ou mail : du 1^{er} juillet au 31 octobre
- **Analyse des projets** par la commission : du 1^{er} au 15 novembre
- **Vote des projets** : du 15 novembre au 31 décembre
- **Réalisation et facturation** : du 1^{er} janvier au 20 décembre de l'année prochaine

Votre demande devra être déposée ou envoyée à la Mairie de Vermenton en version papier 6 rue de l'Hôtel de ville, 89270 VERMENTON ou par courrier électronique à contact@vermenton.fr

<https://www.vermenton.fr/budget-participatif> ■



Parcours découverte Patrimoine

En partenariat avec les Amis de Vermenton nous vous proposons de partir à la découverte de notre patrimoine en 17 étapes.

À chaque site remarquable un panneau vous donnera quelques explications historiques, des anecdotes et des photos anciennes du lieu, de la tour du Méridien à la Mairie en passant par 15 sites remarquables.

Bonne promenade. ■



1 La tour du Méridien

Construite au XI^e siècle pour protéger les Vermentonnais des invasions et pillages, la tour des Contes connue aujourd'hui sous le nom de tour du Méridien en raison de sa proximité avec le cadran solaire est le dernier vestige de la forteresse de Vermenton. À partir du XVI^e siècle, le « dâreau » ayant perdu son intérêt défensif, la grosse tour devient prison, Hôtel de Ville et des Juridictions de Vermenton, caserne des pompiers avec sa sirène, salle de réunion, office de tourisme...

Elle a vu passer Napoléon, Voltaire, Mozart et toutes les têtes couronnées de notre royaume.

The Meridian Tower

Built in the 11th Century to protect the people of Vermenton from invasions and pillages, what was then known as the Tower of the Courts is the last vestige of what used to be the fortress of Vermenton. Its name was changed on account of its proximity to the the sundial.

From the 16th century onwards, the "castle" had lost its defensive purpose as the tower took on many different roles, from prison to city hall, fire barracks to museum hall or office of tourism. It has witnessed the visits of Napoleon, Voltaire and even Mozart as well as all the crowned heads of the kingdom of France.

À la rencontre d'un agent...

⋮ Pour ce 13^e numéro il s'agit d'Aurore MIMART

Le Petit Vermentonnais : Bonjour Aurore, pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs en quelques mots ?

Aurore Mimart : J'ai 47 ans. J'habite à Bessy sur Cure. Je suis l'arrière petite fille de Simone PERREAU qui tenait la droguerie rue de la barrière juste à côté de la mairie (on voit encore son nom sur la façade de l'ex-boutique). Je suis la fille d'Annie et la petite fille de Christian et Janine MIMART figures de la vie associative dont les portraits sont toujours visibles sur une façade à droite de l'agence du Crédit Agricole. Mon grand-père s'occupait beaucoup de la jeunesse vermentonnaise par le théâtre, le foot et les boules.

LPV : Depuis quand faites-vous partie de l'équipe ?

AM : Je travaille à la commune depuis 15 ans.

J'ai d'abord été recrutée en tant qu'agent technique à l'école maternelle, puis rapidement comme agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM).

Depuis août 2022, j'ai intégré le service administratif suite au départ d'une collègue.

D'abord pour gérer les Dispositif de Recueil (DR) des passeports et cartes d'identité.

Depuis, au fil des remplace-

ments, j'ai réalisé presque toutes les différentes tâches qui existent dans les bureaux d'une petite commune : l'accueil, l'état civil, les associations, les arrêtés, les fêtes et cérémonies, l'archivage et cet été, un peu d'urbanisme pendant les vacances de ma collègue. Il n'y a que la comptabilité que pour l'instant je n'ai pas abordé.

Je suis aussi agent de cantine lors de la pause déjeuner. Cela me permet de garder un contact avec les enfants et mon premier métier.

LPV : Cela doit être très varié et intéressant toutes ces missions ?

AM : Oui en effet. Nous n'avons pas le temps de nous ennuyer. Les journées passent très vite.

LPV : Quels sont vos projets à la mairie ?

AM : Continuer d'approfondir et élargir mes connaissances. La polyvalence est indispensable et comme nous formons une petite équipe très soudée nous nous entraisons les unes les autres.

LPV : Avec toutes ces missions vous devez avoir beaucoup de visites à la mairie ?

AM : Oui, elle ressemble parfois à un hall de gare avec beau-



coup de passage et parfois un peu d'attente.

LPV : Les administrés sont patients ?

AM : Oui tout à fait. Les tensions sont très rares. Qu'ils soient de Vermenton ou d'ailleurs les administrés qui viennent nous voir sont très compréhensifs. Ils nous sont aussi très reconnaissants et nous le font savoir régulièrement avec de chaleureux remerciements.

LPV : Merci Aurore et bon courage à vous. ■

L'eau de nos robinets

Aux environs de 1898 est apparu le premier réseau d'eau potable à Vermenton. Au fur et à mesure des besoins et de l'évolution des techniques, ce réseau a été modifié et complété : il atteint aujourd'hui 36,4 kilomètres.

L'eau distribuée provient d'une source au niveau du Parc des îles : son débit est important, 450 m³/heure, et suffit seul à couvrir les besoins en eau potable de notre collectivité. Historiquement, le pompage de cette eau était réalisé par le moulin, alors équipé d'une turbine hydraulique. Ce procédé a depuis été modernisé par la construction d'une station de traitement et de la mise en place d'électropompes.

Le système de traitement, par injection de chlore gazeux, est situé à l'intérieur du bâtiment de captage.

L'eau captée est ensuite envoyée dans deux réseaux distincts :

- « réseau bourg » : Une partie rejoint le réservoir de la Marseillaise (implanté en haut de la rue du même nom), présentant un volume de 1 000 m³, pour l'alimentation du bourg de Vermenton,
- « réseau hameaux » : L'autre partie rejoint le réservoir du Val Saint Martin présentant un volume de 75 m³, pour l'alimentation du Val du Puits et du Val Saint Martin, et le réservoir du Vau Germain, d'un volume de 150 m³, pour

l'alimentation de la Ferme des loges et des hameaux de Saint Cyr les Colons : la Croix Pilate, le Puits de Courson, Charmelieu, Vaugermain.

Ces réservoirs ont une double fonction : surélevés par rapport aux habitations, ils garantissent une pression suffisante pour alimenter en eau tout le réseau ; ils permettent également de disposer d'une réserve de sécurité (qui correspond à 3 jours de consommation moyenne) en cas de problème technique (comme une pollution de la source, par exemple).

Sacy est alimenté à partir du captage de la « vallée des Fontaines », situé au nord du bourg, au pied d'un coteau boisé à Lichères.

Val du Puits de Sacy est alimenté par Véolia.

Evolution consommation eau potable

Le service public d'eau potable dessert 1290 habitants à Vermenton (y compris les hameaux et Saint-Cyr les Colons) et 174 habitants à Sacy.

Environ 500 m³ d'eau sont captés chaque jour : 77% sont destinés à une utilisation domestique, et 23% à une utilisation agricole et commerciale.





Pour aller plus loin :

- <https://vigieau.gouv.fr>
- www.services.eaufrance.fr
(RPQS : Rapports sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable)
- magazine « **Le Grappillage** »
n° 50 : article « j'en avons d'l'iau tout pà la ville ».

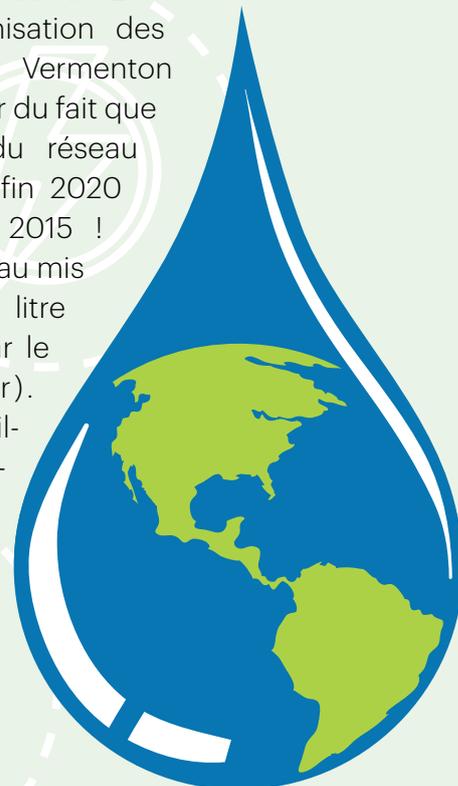
Malgré une augmentation de la consommation moyenne par abonné, le service public d'eau potable a prélevé 96 419 m³ d'eau à la source des Iles et 8 044 m³ à la Vallée des Fontaines en 2020, soit moins qu'en 2019. Cette baisse s'explique surtout par la modernisation des canalisations et des compteurs, qui a fait chuté le taux de fuite du réseau.

Un entretien quasi-quotidien

Le SIAEP (Syndicat des eaux) de Vermenton, composé de 3 employés communaux, entretient et répare quotidiennement le réseau d'eau potable, installe et relève les compteurs, mesure les débits de captage. Environ 17h50 par semaine et par agent sont nécessaires pour effectuer ces tâches.

La quasi-totalité des canalisations, branchements en plomb et compteurs a été remplacée sur Vermenton et Sacy ces dix dernières années par des conduites en fonte.

Grace au suivi du SIAEP et à la modernisation des infrastructures, Vermenton peut s'enorgueillir du fait que le rendement du réseau a atteint 90,5% fin 2020 contre 52% en 2015 ! (Pour 10 litres d'eau mis en distribution, 1 litre ne passe pas par le consommateur). Ce taux est meilleur que le rendement national évalué à 80% environ. ■



À la rencontre d'un élu...

... Pour ce 13^e numéro du **Petit Vermentonnais**, nous allons faire connaissance avec **Cédric Schiffmacher**.

Le Petit Vermentonnais : *Pouvez-vous vous présenter en quelques mots à nos lecteurs ?*

Cédric Schiffmacher : J'ai 49 ans. Je suis Lorrain de naissance, plus précisément de Lunéville (Meurthe et Moselle). Marié et père de 4 enfants, je suis arrivé dans l'Yonne en juin 2000 d'abord à Avallon, puis Noyers sur Serein avant d'arriver à Sacy.

LPV : *Comment est né votre engagement en tant qu'élu municipal ?*

CS : Jacqueline Toutain, maire de Sacy à l'époque, est venue me voir pour me proposer de rejoindre son équipe. En acceptant j'ai pu découvrir le fonctionnement d'une commune de 200 habitants, chose bien différente de la gestion d'une commune de 1200 habitants suite à la fusion au sein de commune nouvelle de Vermenton.

LPV : *Ce n'est donc pas votre 1^{er} mandat ?*

CS : Non, c'est le 3^{ème}. Le premier à Sacy, le second lors de la fusion et ce troisième mandat.

LPV : *Comment concevez-vous votre rôle de conseiller municipal ?*

CS : C'est avant tout un rôle

d'écoute et de relais vers l'équipe municipale afin d'essayer de répondre au mieux aux besoins des habitants, en étant force de proposition au sein des commissions.

Commissions qui ont un rôle important pour le bon fonctionnement de la municipalité puisqu'elles travaillent sur les projets, dégrossissent les dossiers avant de les exposer ou expliquer à l'ensemble du conseil municipal. Il faut savoir qu'au sein des commissions se trouvent des membres extérieurs au conseil municipal et à ce sujet je tenais à les remercier pour leur investissement.

LPV : *Vous êtes à l'initiative de plusieurs projets. Pouvez-vous nous expliquer en quoi ils consistent ?*

CS : Dès le début du mandat, j'ai voulu que les chemins de randonnée du Vermentonnais soient inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), pour donner une plus-value touristique à la commune, mais il s'avère que ce dossier d'aspect simple s'est révélé beaucoup plus compliqué et long à traiter. La raison est que, finalement, plusieurs acteurs institutionnels sont impliqués :



le Conseil Départemental, qui gère le PDIPR, la Communauté de Communes, qui a la compétence en matière de tourisme, et la Fédération Française de Randonnée qui a une délégation de la part du ministère des sports pour ce domaine. Donc plus on multiplie les intervenants, plus on multiplie les délais, les doléances, les obligations, les contraintes... et ça chemine lentement mais sûrement.

D'autres projets sont en cours d'études, les idées ne manquent pas, mais il faut savoir être patient.

LPV : *Un dernier mot pour conclure ?*

CS : En tant que membre de la commission communication, je vous dirai bien de suivre l'actualité de la commune sur notre site, notre newsletter et notre page facebook, mais ça vous le faites déjà, alors continuez. ■

Du côté de la bibliothèque

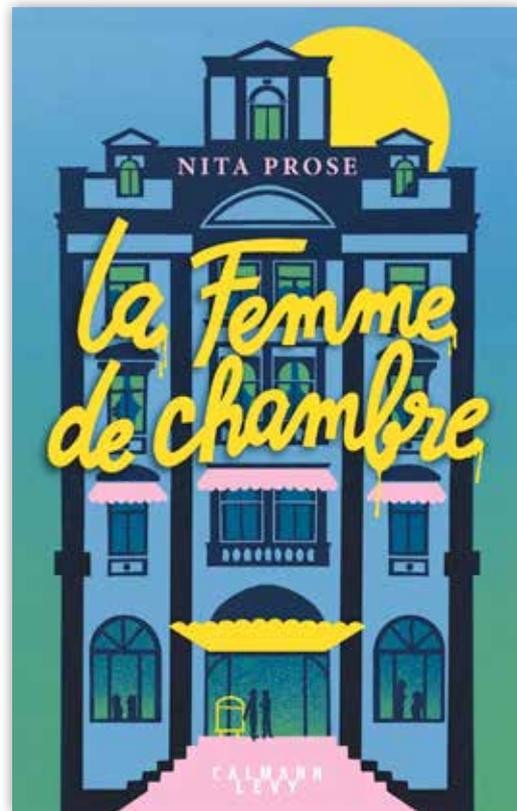
Conseils de lecture

La femme de chambre de Nita Prose

Molly Gray est femme de chambre dans un palace, le Regency Grand. Elle a des problèmes comportementaux qui laissent penser qu'elle est « dans le spectre » (de l'autisme) sans que cela ne soit jamais dit. Elle se conforme de façon exagérée au protocole professionnel de l'hôtel – ce qui fait d'elle une employée modèle mais peu appréciée de ses collègues qui lui reprochent son caractère robotique – et est perdue lorsqu'elle doit agir d'une façon non répertoriée. Elle vit seule depuis que sa grand-mère adorée, qui était son point de repère, est décédée.

Mais un jour, elle trouve la richissime Mme Black dans sa suite, paniquée, aux côtés du corps sans vie de son mari – une pagaille bien compliquée à ordonner. Mêlée malgré elle à cette étrange affaire de meurtre, Molly va mener l'enquête, aidée de quelques précieux collègues et amis. Elle va alors découvrir que derrière la magnifique façade, le Regency Grand cache bien des secrets...

Client assassiné, employés loufoques et femme de chambre attachante : entrez dans les coulisses d'un hôtel de luxe ! ■



Les projets, travaux et Patrimoine

Le projet le plus emblématique du mandat reste pour notre commune la réhabilitation du Moulin des Îles.

Enfin les choses avancent et nous sommes rentrés dans le concret. Un batardeau a été mis en place en juin dernier afin d'assécher le bief et permettre au bureau d'études géotechnique d'inspecter les fondations.

Les désordres se sont révélés assez importants et des travaux de consolidation ont immédiatement été entrepris. Ceci a permis notamment d'éliminer les arrivées d'eau sous les fondations.

Maintenant le dossier est entre les mains de l'architecte UBIK qui va lancer les consultations d'entreprises travaux. La remise des offres attendue à l'automne permettra nous l'espérons de confirmer le budget prévisionnel et de lancer la phase travaux qui s'étendra jusqu'à l'été 2024.

Les nouvelles sont moins bonnes du côté du programme Centralités de la Région.

Il apparaît que les exigences techniques permettant d'obtenir les aides financières sont poussées à l'extrême et cette surenchère ne nous semble pas totalement justifiée. C'est le cas pour le dossier de la place de la République et notamment la rénovation de la salle des fêtes qui bloque sur des critères de performance énergétique.

En revanche, les travaux prévus sur la place avec la création d'une importante surface d'espaces verts permettant l'infiltration des eaux pluviales rentrent dans les critères. Ceci montre la complexité de réalisation des dossiers et l'incertitude permanente sur l'obtention de financement.



Côté patrimoine, la rénovation du Cadran solaire du Méridien initiée et financée par les Amis de Vermenton et la commune est une grande réussite. Le sculpteur Yves Varanguin a redonné au monument tout son lustre par un travail parfaitement maîtrisé. L'entablement du socle a été remplacé, La gravure de la devise a été reprise ; Un œil et deux étoiles ont été gravés et le stylet a été reposé

Lors des journées du patrimoine les 16 et 17 septembre 2023, le sculpteur sera présent pour expliquer son travail.

Ces journées seront l'occasion donnée à tous les visiteurs de découvrir le riche patrimoine de notre commune puisque les églises, le Moulin, la Tour du Méridien seront ouvert au public et que le parcours patrimoine composé de panneaux explicatifs des principales richesses de notre village sera en place.



Bien entendu les autres projets avancent chacun à leur rythme. Les liaisons avec la vallée de l'Yonne et la Vallée de la Cure ont été ouvertes cet été avec le remplacement du tablier du pont du Moulinot et l'aménagement du sentier Cure avec la SNCF. La rénovation de la gare devrait commencer avec des travaux dès l'automne 2023. Ils sont entièrement réalisés et financés par la SNCF. La rénovation des rues du Tour de Ville et René Martin devrait bientôt, nous l'espérons, se concrétiser par l'arrivée du réseau d'assainissement réalisé par la Communauté de Communes.

Soyons patients et persévérants. ■

Communauté de Communes et bio-déchets

Pour préparer l'évolution de la réglementation sur les bio-déchets, plusieurs actions sont mises en place par la Communauté de Communes et ses partenaires afin de limiter et de réduire la production des déchets notamment via des opérations de sensibilisation aux bonnes pratiques à destination des particuliers (scolaires, grand public...) et des établissements (EPHAD, restaurants...) du territoire.



Le Syndicat des Déchets du Centre Yonne (SDCY) accompagne la Communauté de Communes dans cette démarche en mettant notamment à disposition un ambas-

sadeur de prévention qui intervient sur demande sur les axes thématiques suivants :

- Sensibilisation au tri des déchets recyclables
- Sensibilisation aux écogestes
- Sensibilisation au gaspillage alimentaire
- Sensibilisation à la pratique du compostage individuel et collectif

En complément de ces actions, la Communauté de Communes met en vente des composteurs pour ses administrés qui désirent réaliser du compost à domicile.

Les bio-déchets de maison (fruits et légumes, marcs de café, restes alimentaires divers...) et de jardin (tonte de pelouse, fleurs fanées...) sont ainsi facilement compostables.

Pour plus d'information concernant les conditions de vente contacter le Service Déchets à de la Communauté de Communes au 03 86 18 91 16. ■



Les acteurs économiques du Vermentonnais



... Pour ce numéro 13 du Petit Vermentonnais, nous vous emmenons faire un petit tour en zone artisanale route de Tonnerre, plus précisément au garage MECAMICK 89.

Si votre véhicule fait un bruit bizarre ou s'il ne fait plus de bruit du tout (ce qui peut être très gênant), Mickael et son équipe vous accueilleront toujours avec le sourire. Ils pourront même venir voir sur place pour faire un premier bilan.

Mickael a passé son BEP EN 2007 et son BAC PRO en 2009 au garage GENTIL à AVAL-LON dans les concessions CITROEN ET PEUGEOT et a terminé sa formation par une année supplémentaire option électricité.

Embauché en 2011 au garage des trois vallées de Joux la Ville, il arrive rapidement à l'annexe de VERMENTON qu'il rachète en 2022. Ce passionné de mécanique forme actuellement son troisième apprenti car la transmission du savoir fait partie de sa philosophie. Zacharie finit sa première année de CAP et si tout va bien (c'est en bonne voie), il pourra rester au garage MECAMICK 89 jusqu'au BAC PRO .

Mickael et son employé Antonin ont toutes les compé-

tences pour intervenir sur n'importe quelle marque de véhicules et sur toute sorte de pannes. Surtout celles qui donnent mal à la tête car elles ont le mérite de se remettre en question et d'augmenter les connaissances.

Une bosse ou une rayure, Mickael vous mettra en relation avec un associé carrossier car pour le moment il n'y a pas d'atelier de carrosserie à VERMENTON mais c'est une prochaine évolution du garage. Si votre moto a des ratés, pas de soucis. Les voitures de sports c'est l'autre passion de MICHAEL. Si vous voulez gonfler le moteur de votre 4 L ou entretenir votre TRIUMPH ou votre CORVETTE, voire l'inverse, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous au auprès et l'accueil.

En allant visiter le site facebook GARAGE MECAMICK 89 vous pourrez découvrir quelques belles réalisations effectuées dans ce garage.

Cette joyeuse équipe vous accueille du lundi au vendredi de 8h 12h et de 14h à 18h.

Contacts : 03 86 40 22 85
mecamick89@gmail.com ■



2023, année de répit pour nos forêts communales

Alors que les forêts de l'Yonne souffrent de plus en plus de la sécheresse, les services Office National des Forêts (ONF) ont lancé diverses expérimentations depuis plusieurs années face au réchauffement climatique.

En mars 2021 sur la commune de Joigny, des essences de chênes du sud ouest et de Turquie ont été plantées. Il faudra plusieurs années pour connaître le résultat.

Voilà bientôt 15 ans l'ONF a procédé dans la forêt communale de Vermenton à la plantation de chênes Sessiles. Cette variété résiste d'avantage aux fortes chaleurs. Les arbres plantés ont

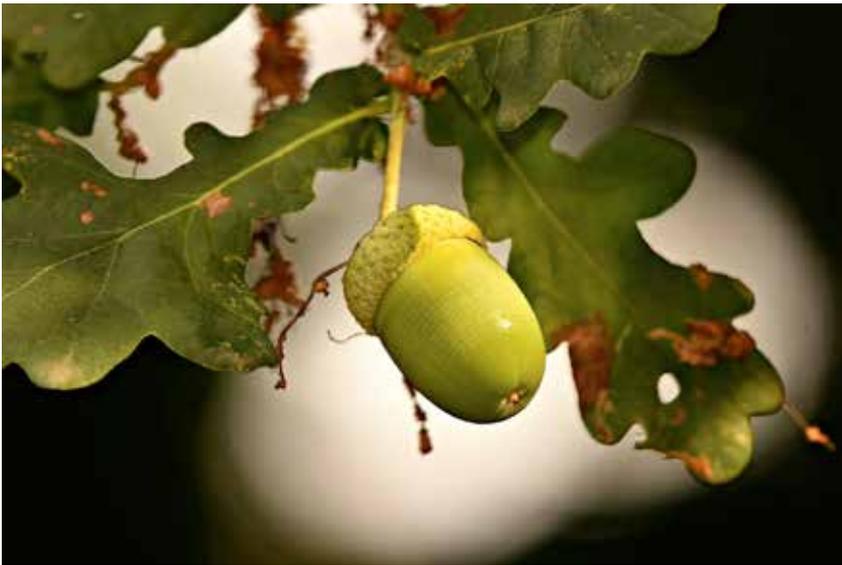
bien grandi. Très peu de mortalité a été enregistrée lors du dernier entretien de la parcelle. Début 2024 des travaux seront réalisés pour les dégager et refaire un contrôle sanitaire.

Dans notre secteur les pluies sont arrivées un peu tard. Heureusement, nous n'avons pas eu trop de journées caniculaires par rapport à d'autres régions. Notre massif a été épargné mais qu'en sera t-il dans les années à venir ? Impossible de se prononcer, trop de paramètres sont indépendants de nos actions de protection.

Signe de cette accalmie temporaire et localisée, les marronniers à l'entrée de la base de loisirs ont commencé seulement fin juillet à perdre quelques feuilles contrairement aux dernières années.

Aujourd'hui ce qui serait intéressant c'est de pouvoir reboiser au plus vite avec ces nouvelles espèces et de ne pas voir nos massifs dépérir.

Nos forêts font partie de notre patrimoine et nous apportent également une partie de nos revenus. C'est pourquoi elles font partie de nos priorités d'actions communales en partenariat avec l'ONF. ■





Les Vermentonnais(es) ont du talent !

En septembre cela fera 9 ans que la commune met gratuitement à disposition des vermentonnais 16 jardins familiaux derrière le camping. Ils mesurent chacun environ 160 m². La plupart disposent d'une cabane à outils avec récupération d'eau de pluie et de composteurs. Une dizaine de passionnés présents pour la majorité depuis le début de l'aventure les cultivent avec soin. Leurs récoltes impressionnantes sont à la hauteur de leurs attentes et de leurs efforts.



Lorsque vous irez visiter les jardins familiaux vous longerez la haie d'arbres plantée par les élèves de l'école élémentaire en 2021 (celle de la maternelle de 2022 est vers la gendarmerie). Elle commence à se développer et accueille déjà de nombreux oiseaux et insectes. Les enfants dont tous les noms figurent sur de petites étiquettes vertes en sont fiers.

Il existe encore quelques jardins disponibles. Il vous suffit d'en faire la demande à la mairie. Si vous répondez aux conditions

Sur la durée il y a eu évidemment quelques désillusions. Des débutants se sont rendus compte que la terre est basse, que le jardinage demande du temps et ont rapidement rendu leurs parcelles.

Pour les autres c'est l'inverse. Quelque soit le jour et l'heure, vous avez de grandes chances de rencontrer Chantal, Claude, Françoise, Jean-Pierre, Julien, Manuel, Maurice, Patrick ... Ici on partage les conseils, les outils, les bonnes adresses, les plants, les graines, le puits, l'arrosage. La seule chose qu'on ne partage pas ce sont les herbes folles qui sont traquées pour éviter les proliférations et le travail inutile.

Cette terre de bord de Cure est très riche. N'ayant pas été cultivée depuis des décennies elle est particulièrement généreuse. Alors pas besoin d'engrais, de toutes les façons, lorsqu'ils signent la conven-

tion d'occupation avec la commune, les jardiniers s'engagent à n'utiliser aucun produit chimique.

Les jardiniers amateurs sont des acteurs indispensables dans la préservation de la biodiversité. Leur passion pour le jardinage va bien au-delà d'une simple activité récréative, car elle contribue activement à la sauvegarde des écosystèmes locaux et à la protection des espèces.



Jardins familiaux et jardins partagés
Merci de respecter la quiétude de cet endroit.

L'accès est strictement réservé aux pêcheurs et aux jardiniers.



Pour plus de renseignements sur le fonctionnement et la disponibilité de ces jardins adressez vous à la mairie ou flashez ce QR code



du règlement de fonctionnement, l'un d'eux vous sera attribué. Vous pourrez immédiatement

le cultiver. En échange du temps que vous lui consacrez il vous donnera des fruits

et des légumes presque toute l'année et le plaisir de les voir pousser. ■



Agenda de septembre

• Samedi 2 septembre à 11h00

Visite-jeux au Parc des Îles de Vermenton.

Amandine, votre guide, proposera aux petits comme aux grands quelques jeux pour mettre vos sens en éveil et découvrir la nature en s'amusant.

Tarif : 7 euros par personne, gratuit pour les moins de 12 ans.

Réservation obligatoire auprès des Offices de Tourisme. 03 86 42 80 80



• Samedi 16 septembre

Exposition voitures collection Reigny

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, exposition de voitures de collection dans le parc de l'abbaye en lien avec des clubs de collectionneurs de l'Yonne et dans le cadre du partenariat entre la Fédération Française des véhicules d'époque (FFVE) et la Demeure Historique (DH). Gratuit.



• Samedi 16 et dimanche 17 septembre

Dans le cadre des journées du patrimoine les Amis de Vermenton et des bénévoles vous proposent les **visites de l'église, de la Tour du Méridien, du moulin, du parcours sur le flottage**. Nous profiterons de cette date pour lancer le nouveau parcours découverte de Vermenton.

Ouvert à tous. Gratuit.

Des affiches sur les sites vous donneront tous les détails et horaires.

• Dimanche 17 septembre de 10h00 à 13h00 à la Salle des Fêtes

Deuxième édition du Forum des métiers et des associations en partenariat avec le collège. Ouvert à tous. Gratuit.

• Dimanche 17 septembre de 16h00 à 18h00 à Reigny

Conférence sur « L'exposition universelle de 1867 à Paris » : analyse d'un phénomène français au XIX^e siècle par Edouard Vasseur, professeur à l'École des Chartes et trésorier de l'Association des Amis de l'Abbaye de Reigny. Séance de dédicace de son ouvrage à l'issue de la conférence. Gratuit. ■

